

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 R48 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (sous-comité des transports sanitaires)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 juin 2021 et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein du Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) :

Sous-comité des transports sanitaires :

Titulaire :

- Mme Geneviève GARRIGOS

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO